



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

L'accompagnement des parents présentant des troubles psychiques

Le tissu social se détériorant de façon préoccupante, les professionnels du secteur social, éducatif sont de plus en plus souvent confrontés à des pathologies mentales graves des parents, se traduisant par l'augmentation sensible du nombre de signalements d'enfants en danger, de mesures de séparation.

Objectifs de la formation

Dans ce champ complexe où agissent certains mécanismes de défense destructeurs, apparaissent des difficultés très spécifiques. Il s'agira ainsi de mieux :

- Evaluer, au plus près de l'enfant, les dangers -physiques et psychiques- encourus par lui, face au déni, aux manipulations, à la séduction des parents ;
- Apprécier les compétences éducatives de ces parents, leurs limites du fait de la maladie mentale, d'aménager leur place dans le fonctionnement institutionnel ;
- Assurer des liens, une cohésion entre les différents partenaires - PMI, ASE, AEMO, Service Social de secteur -, de déjouer les tentatives de morcellement du travail, afin de favoriser un suivi cohérent et continu.

Contenu pédagogique

En préambule il conviendra de cerner ce qui appartient à la formation et donc pour les professionnels discerner ce que l'on nomme handicap mental et la déficience intellectuelle.

Evoquer leur rencontre avec la folie

- travailler sur leurs résonances, les représentations individuelles et collectives,
- énoncer les angoisses, les interrogations, les perplexités dans la confrontation avec la pathologie, ainsi que les incertitudes quant aux orientations à prendre pour assurer un certain devenir de l'enfant.

Tenter de comprendre et disposer de repères théoriques sur :

- **les différentes pathologies et les mécanismes associés**
 - les psychoses : schizophrénie, paranoïa, psychose maniaco-dépressive ; avec les mécanismes de délire, projection, déni, clivage, etc ;
 - les perversions, les pathologies narcissiques, les toxicomanies, etc ;
 - les névroses : obsessionnelle, hystérique, phobique.

- **les effets possibles de la maladie mentale sur la structuration psychique de l'enfant**

Face aux angoisses massives, aux interactions fantasmatiques incohérentes intenses, aux soins inappropriés, l'enfant va réagir à sa manière :

- enfant hypermature,
- enfant protecteur, voire même « thérapeute » de ses parents,
- enfant identifié à l'agresseur,
- enfant qui ne demande rien (trop sage) ou qui demande trop (insatiable...)
- enfant-objet (incapacité de créer des liens),
- enfant-objet sexuel (séduction...).

- **la prise en charge des familles qui présentent des pathologies mentales**

Les liaisons entre les professionnels intervenant auprès des parents - CMP, Hôpital psychiatrique - et les professionnels du côté de l'enfant, pour éclairer des questionnements importants :

- La pathologie du parent lui permet-elle de se différencier psychiquement de son enfant ?
- En quoi les moyens choisis pour l'enfant sont-ils structurants et pourront-ils l'aider à émerger de la folie parentale ?

Interroger et analyser les pratiques professionnelles

La complexité et les multiples aspects des pathologies mentales impliquent, en effet, que soit pensé, pour chaque cas et très spécifiquement, le mode de relation, de travail à engager avec cette famille-là, pour cet enfant-là.

A partir de situations concrètes apportées par les participants, un **travail clinique** sera proposé, afin que les participants puissent :

- repérer leur capacité d'écoute, d'élaboration, le respect de l'autre, de l'autorité parentale, du droit et des devoirs de chacun ;
- s'autoriser à parler la souffrance, la maladie mentale ;
- compte tenu de la pathologie que présente le père ou la mère, tenter d'évaluer les capacités - et les limites - à tenir sa place de parent ;
- mesurer l'importance du travail de liaison délié, puis relié par la parole, pour maintenir et affermir le lien parent-enfant ;
- à partir des modes de prise en charge (hospitalisation, placement, thérapie) et de leurs effets, imaginer, créer d'autres espaces et rencontres possibles.

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des exemples de situations concrètes

Partage d'expériences et analyse de situations concrètes proposées par les stagiaires ou le formateur,
Réveils pédagogiques (quizz et travail en groupe) sur les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation
Analyse de textes et vidéo.
Références bibliographiques

Public concerné

Travailleurs sociaux.

Prérequis

Etre professionnel intervenant auprès de parents.

Durée

4 journées, d'une durée de 6 heures chacune, soit 24 heures de formation.

Evaluation

Afin de mesurer les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation, il sera proposé des réveils pédagogiques (quizz) sur les journées.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel. Un questionnaire d'évaluation du module de formation sera rempli par chaque participant.

Une attestation de formation sera transmise aux participants.

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un psychologue clinicien, formateur à l'Etsup.

Contact

Sanaa KAROUANI, Assistante de projet

Tél 01 44 16 81 91

sanaa.karouani@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

8, villa du parc Montsouris, 75014 Paris / 12, rue du 19 mars 1962, 94110 Arcueil

N° de SIRET : 784 281 099 00027

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451